



Ottawa, Canada

Les questions de l'heure en politique étrangère canadienne	1
Nouveaux chalutiers de recherche	3
Un Canadien élu président de la Commission des droits de l'homme	3
Bell Canada participe à une première mondiale en Arabie saoudite	3
Alberta: victoire des conservateurs	3
Libération conditionnelle anticipée	3
Les classes en 2001 (population d'âge scolaire: tendances et incidences), 1961 à 2001	4
Qualité de l'eau dans les Grands lacs	4
Programme belgo-québécois	4
Faire connaître la nature aux aveugles qui vivent dans les villes	5
La plus ancienne bibliothèque militaire canadienne fut créée en 1817	6
Subvention au CELAT	6
Nouveau procédé pour laminier à chaud de l'acier plat	6
Dialogues franco-canadiens	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Les questions de l'heure en politique étrangère canadienne

Le 8 mars dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, faisait une déclaration devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les Affaires extérieures et la Défense nationale. Le Ministre a abordé plusieurs questions de politique extérieure qui, l'année passée, ont mis à contribution les efforts de son ministère et de certains autres, et qui, a-t-il ajouté "mettront à l'épreuve nos talents et nos ressources dans les mois à venir".

Voici quelques extraits des notes de M. Jamieson.

Le Canada appuie avec force tous les efforts faits pour parvenir à une réconciliation et à une paix permanente au Moyen-Orient. Nous nous sommes réjouis des accords de camp David et du processus de négociation qui en a résulté, et nous avons encouragé les voisins arabes d'Israël à s'y joindre. Nous les avons avertis de ne pas être déçus de ce qu'un traité israélo-égyptien n'ait pas été conclu avant l'expiration du délai de trois mois. Après tant d'années d'hostilités, il n'est pas étonnant qu'il s'avère ardu d'aplanir les divergences. En ce moment même, alors que le président Carter est en visite au Moyen-Orient pour tenter de rétablir la paix, je rends hommage à ses qualités d'homme d'État et à celles des dirigeants de l'Égypte et d'Israël.

Les événements qui ont eu lieu récemment en Iran ont gravement déstabilisé la région. Le Canada s'est attaché à protéger ses ressortissants et il a cherché à établir des relations de travail efficaces avec le nouveau gouvernement qu'il a reconnu le 16 février.

Le maintien de la paix et la pacification

Devant le recours fréquent à la force dans le monde, nous continuons à promouvoir la recherche de solutions pacifiques par le biais des Nations Unies. Le Canada reste le principal fournisseur de troupes aux opérations actuelles de maintien de la paix. Dans chacun des secteurs opérationnels, la situation a été relativement calme en 1978, à l'exception du Liban où les forces canadiennes ont récemment participé aux opérations. L'expérience que nous avons acquise au Conseil de sécurité,

en 1977 et en 1978, nous a convaincus que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent participer plus activement à la recherche de solutions et au règlement des problèmes politiques qui sont à la base des divers conflits. Que nous ayons fait partie du Groupe des Cinq sur la Namibie, et que nous ayons été associés aux États-Unis et au Royaume-Uni à la fin de 1978 pour faciliter la reprise des négociations entre les deux communautés à Chypre, illustre bien comment le Canada tente d'encourager les Nations Unies à s'engager dans cette voie. A Chypre, par exemple, le Secrétaire général des Nations Unies s'inspire de l'initiative tripartite dans ses efforts pour faire démarrer les négociations. Lors de ma visite en Grèce, en Turquie et à Chypre, j'ai discuté des aspects du problème ainsi que des perspectives de règlement...

Développement international

Le Canada demeure attaché à un programme actif, concret et humanitaire de coopération au développement des pays et des peuples désavantagés de notre planète. Malgré les impératifs imposés par le programme de réduction des dépenses du gouvernement, l'Agence canadienne de développement international prévoit dépenser environ \$1 milliard au titre du programme d'aide du Canada en 1979-1980, soit une augmentation d'environ \$100 millions par rapport aux prévisions des dépenses de l'ACDI pour 1978-1979. Même si ce taux de croissance est inférieur à ce qui avait d'abord été prévu, l'ensemble du programme de

C'était cette semaine...

Le 26 mars 1921 était lancé à Lunenburg (N.-É.) le *Bluenose*, goélette de 154 t qui, à l'exception des mâts était construite entièrement de bois de Nouvelle-Écosse. Elle devint de 1921 à 1938 le gagnant incontesté du célèbre trophée du *Halifax Herald International Fishermen*, emblème du championnat des flottes de bateaux de pêche de l'Amérique du Nord. La silhouette du *Bluenose* se retrouve sur les pièces canadiennes de dix cents.

l'ACDI n'a pas été amputé et ses dépenses augmenteront au cours de l'année qui vient. En outre, on s'attache toujours à trouver les moyens de préciser la finalité et d'améliorer la qualité et la gestion du programme canadien d'aide au développement.

Les relations Est-Ouest

Même si l'Est tout comme l'Ouest voient dans la diminution des tensions en Europe un objectif souhaitable, et même si la situation en Europe demeure stable, les conflits surgis dans d'autres régions au cours des dernières années ont eu des retombées sur la détente. Les questions que soulèvent l'intervention constante des Soviétiques et des Cubains en Afrique, ainsi que le conflit armé entre États communistes en Asie du Sud-Est, auquel se rattache l'exacerbation du *stress* [tension] sino-soviétique, ont mis à l'épreuve la détente à l'échelle mondiale. Devant cette toile de fond, il semble plus important que jamais que le Canada et les autres pays occidentaux conjuguent leurs efforts pour empêcher l'érosion de la confiance et, en fait, pour réaffirmer la valeur de la détente. C'est dans cet esprit que le Canada a poursuivi, dans une optique d'avantage réciproque, des relations avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est. De même, nous nous préparons activement en prévision de la prochaine réunion d'examen de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Madrid. Nous croyons que la conclusion d'un accord SALT II peut vraiment aider à renforcer la confiance dans les relations Est-Ouest et qu'il contribuera à faire progresser les pourparlers MBRF* de Vienne, qui en sont au point mort. De même, nous accueillons avec plaisir la décision de la Chine de mettre fin à son isolement volontaire et son intention de mettre l'accent sur la modernisation de son économie au cours des deux prochaines décennies. Fort des initiatives prises en 1970 par le gouvernement dans le but de jeter les assises nécessaires aux contacts et à la compréhension sans lesquels il serait impossible d'aller plus avant dans le secteur commercial avec la Chine, le Canada s'est empressé, en 1978, de profiter des nouvelles possibilités qu'offrait l'ouverture de la Chine sur l'Occident. Nous ne voyons pas pourquoi le développement de relations

entre la Chine et l'Occident devrait s'effectuer aux dépens des relations avec les autres États ou de notre engagement en faveur de la détente...

Énergie et sécurité

Les événements des dernières semaines ont montré le bien-fondé de la politique du gouvernement axée sur une plus grande autonomie énergétique. L'interruption des exportations de pétrole iranien s'est soldée sur les marchés de brut mondiaux par un déficit net de l'ordre de deux millions de barils par jour. Au Canada, ce déficit a pour la plus grande partie été compensé par des arrangements d'approvisionnement réciproque avec les États-Unis grâce à une production canadienne supérieure à la normale. Néanmoins, en raison des incertitudes qui continuent de planer sur l'approvisionnement en provenance d'Iran et d'autres pays du Moyen-Orient, ainsi que des fortes pressions à la hausse sur les cours, le Canada et d'autres membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont décidé, le 2 mars dernier, de prendre des correctifs pour contrer le déficit mondial anticipé de deux millions de barils de pétrole brut en 1979. Les vingt pays membres sont convenus de diminuer d'autant leur demande sur les marchés pétroliers internationaux, c'est-à-dire de diminuer d'environ 5 p.c. leur consommation nationale prévue, en augmentant la production intérieure, en se convertissant à d'autres combustibles et en faisant des économies d'énergie. Non seulement cette mesure redressera leur situation, mais elle aidera le reste du monde, dont les pays en développement, à surmonter leurs problèmes d'approvisionnement. La décision de l'AIE devrait aussi contribuer à diminuer les pressions sur les cours mondiaux du pétrole.

Dans l'avenir prévisible, le Canada devra, seul ou de concert avec d'autres, consentir tous les efforts possibles pour augmenter la sécurité énergétique grâce à un train de mesures comprenant la gestion judicieuse de nos ressources énergétiques nationales, la diversification de nos importations d'énergie et une incitation active pour que nos concitoyens utilisent l'énergie efficacement. Le gouvernement cherche activement des arrangements bilatéraux d'approvisionnement en pétrole avec d'autres pays, comme le Mexique et le Venezuela, ce qui pourrait améliorer notre sécurité énergétique à long terme grâce à la diversification des sources d'approvisionnement. On s'attend que

Péto-Canada joue un rôle d'intermédiaire important dans la mise en oeuvre de ces arrangements...

Intérêts maritimes

Du point de vue national et du point de vue de la paix mondiale et du développement économique, il est essentiel, pour les intérêts du Canada, que la Conférence sur le droit de la mer soit couronnée de succès dans les meilleurs délais. Jusqu'à présent, le bilan de ses réalisations est déjà remarquable en matière de restructuration des principes traditionnels du droit de la mer et dans l'élaboration de nouveaux concepts pour la gestion des ressources marines. En ce qui concerne le Canada, la Conférence a déjà donné une caution multilatérale à la zone de pêche de 200 milles et à la mer territoriale de 12 milles, et contribué à faire accepter par un plus grand nombre de pays la nécessité d'accroître la juridiction de l'État côtier sur la pollution que causent les navires. La relance de l'industrie de la pêche dans les provinces maritimes démontre de manière spectaculaire les conséquences heureuses qu'elle a eues sur le Canada. Cependant, il ne faudrait pas sous-estimer les difficultés que présente le règlement des questions qui sont toujours en suspens, particulièrement celle du régime international d'exploitation minière des grands fonds marins, lequel est manifestement important pour le Canada puisqu'il est le premier producteur de nickel du monde.

En 1978, des négociations sur les pêches tenues à un échelon élevé ont permis de signer un accord bilatéral sur les pêches avec le Japon, une Convention multilatérale sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique nord-ouest et un Protocole modifiant la Convention internationale concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique Nord. Un accord *ad referendum* a été conclu avec la Communauté économique européenne sur le libellé d'un accord bilatéral sur les pêches. Nous avons convenu avec la France d'arrangements provisoires sur les pêches pour 1979, touchant le secteur de Saint-Pierre et Miquelon. Enfin, les entretiens se poursuivent avec la France concernant les frontières maritimes.

Les négociations canado-américaines sur les frontières maritimes et les pêches ont donné lieu à un accord sur un nouveau régime de gestion coopérative

(suite à la page 8)

* Conférence sur la réduction mutuelle des forces et des armements et des mesures connexes en Europe centrale (Vienne).

Nouveaux chalutiers de recherche

Deux nouveaux chalutiers de recherche à pêche arrière serviront à appuyer les programmes canadiens de gestion halieutique dans la zone de 200 milles au large de la côte est.

La construction de ces deux bateaux de 49,5 m a été confiée à la Ferguson Industries Ltd. de Pictou (Nouvelle-Écosse). Elle devrait donner de l'emploi à quelque 150 travailleurs de chantier naval.

L'un des nouveaux chalutiers de recherche remplacera le *A.T. Cameron* qui depuis 20 ans sert à exécuter des recherches sur les pêches à partir de Saint-Jean (Terre-Neuve). L'autre navire aura son port d'attache à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Les deux nouveaux bâtiments couvriront une région s'étendant du banc George aux eaux septentrionales du Labrador; les expéditions donneront lieu à de l'échantillonnage biologique, à des levés de ressources et à des évaluations de stocks, opérations essentielles à une gestion efficace des pêches dans la zone de 200 milles.

Les nouveaux chalutiers seront construits en acier et munis d'un seul moteur diesel actionnant une hélice à pas variable et pouvant produire une vitesse de croisière d'environ 12,5 noeuds. Les bateaux auront à leur bord le plus récent équipement de pêche commerciale ainsi que des laboratoires scientifiques complets permettant de réaliser des études en pleine mer.

Un Canadien élu président de la Commission des droits de l'homme

M. Yvon Beaulne, ambassadeur désigné près le Saint-Siège et, de 1976 à 1979, ambassadeur du Canada à l'UNESCO, a été élu président de la trente-cinquième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. M. Beaulne, dont la candidature a été proposée par la France et appuyée par le Sénégal, la Pologne, le Brésil et le Pakistan, a été élu par acclamation.

La Commission des droits de l'homme est actuellement réunie à Genève pour étudier des rapports et formuler des recommandations sur un grand nombre de questions internationales concernant les droits de l'homme. Le Canada en est à son troisième mandat au sein de la Commission de 32 membres, ayant déjà siégé de 1963 à 1965 et de 1976 à 1978.

Bell Canada participe à une première mondiale en Arabie saoudite

L'Arabie saoudite a réussi une première mondiale grâce aux efforts conjugués de Bell Canada, de Philips et de L.M. Ericsson: la mise en service simultanée de 17 centres de commutation dans 13 endroits différents du Royaume. On croit en effet que cet ajout multiple, de 80 000 lignes locales et 2 000 circuits interurbains, au réseau téléphonique saoudien, constitue un fait sans précédent.

L'installation de ce nouvel équipement téléphonique était une phase essentielle d'un projet d'expansion conçu par le ministère saoudien des Postes, Téléphones et Télégraphes.

Le rôle principal de Bell Canada, pendant les cinq ans de la durée de son contrat de \$1,1 milliard, consiste à organiser et à gérer la société Saudi Telephone qui, depuis juin dernier, assure l'exploitation et l'entretien du réseau téléphonique du pays, actuellement en pleine expansion. D'autre part, les sociétés Philips, des Pays-Bas, et L.M. Ericsson, de Suède, fournis-

sent l'équipement de commutation et d'autres installations.

Dans les quelques semaines qui ont suivi la cérémonie de signature des contrats, de l'équipement et des centaines d'experts en télécommunications venant des Pays-Bas, de Suède et du Canada sont arrivés en Arabie saoudite. Ils se sont aussitôt mis à l'oeuvre en vue d'accroître le nombre de lignes téléphoniques; il en existait un peu moins de 200 000 à leur arrivée et le nombre sera porté à près de 700 000 d'ici trois ans.

La mise en service en une nuit des 17 centres de commutation constitue le fait saillant du programme, qui comptait pourtant l'addition de 28 nouveaux centres de commutation au réseau entre la mi-octobre et la mi-décembre. Six des nouveaux centres sont à Riyadh, la capitale, deux à Jeddah et le reste est réparti dans les villes suivantes: Buraydah (2), Unayzah (1), Abha (2), Khamis Mushait (1), Sakata (1), Al Khafji (1) et Taiif (1).

Alberta: victoire des conservateurs

À l'issue des élections provinciales qui ont eu lieu en Alberta le 14 mars, le gouvernement conservateur du premier ministre Lougheed a été reporté au pouvoir, augmentant sa majorité de cinq sièges. La répartition des sièges est la suivante: Parti conservateur 74, Parti du crédit social 4, Nouveau Parti démocratique 1. À la dissolution de l'Assemblée législative la répartition était la suivante: Parti conservateur 69, Crédit social 4, Nouveau Parti démocratique 1 et Indépendant-Crédit social 1. Quatre des sièges gagnés sont dus à une réorganisation de la carte électorale.

Lors d'une conférence de presse, M. Peter Lougheed a affirmé qu'il profiterait de son nouveau mandat pour protéger les ressources de l'Alberta mais qu'il continuerait de travailler pour l'unité nationale. "Je suis profondément Canadien a-t-il dit, je suis Canadien avant d'être Albertain".

L'Alberta est l'une des provinces des Prairies. Sa superficie est de 661 000 km² et elle compte 1 971 600 habitants (1978).

Pendant longtemps, la province tira ses ressources de l'agriculture mais elle connaît depuis plusieurs années une industrialisation croissante et une grande prospérité dues à la découverte de pétrole et d'autres formes d'énergie.

Libération conditionnelle anticipée

Par suite de consultations avec les gouvernements territoriaux et provinciaux, la Commission nationale et les commissions provinciales des libérations conditionnelles pourront, dans certains cas, accorder une libération conditionnelle avant l'admissibilité du détenu à celle-ci dans des circonstances ordinaires.

Les nouvelles mesures ne s'appliqueront, sous aucun prétexte, aux meurtriers, aux délinquants sexuels dangereux, délinquants dangereux ou repris de justice.

Un détenu sera admissible à une libération conditionnelle par exception, s'il répond à l'un des critères suivants:

- être à la phase terminale d'une maladie;
- être assujéti à une ordonnance d'expulsion;
- s'il y a danger que l'incarcération provoque une maladie physique ou morale grave.

En outre, naturellement, la Commission doit constater que la loi a été respectée, y compris la condition citée dans la Loi sur la libération conditionnelle de détenus selon laquelle la libération du délinquant n'entraînera pas de risque indu pour le public.

La Commission célèbre cette année son vingtième anniversaire.

Les classes en 2001 (population d'âge scolaire: tendances et incidences), 1961 à 2001

Les fluctuations de la population d'âge scolaire, qui ont ennuyé les planificateurs du monde de l'éducation tout au cours des années 70, sont loin de s'améliorer.

En effet, les plus récentes projections démographiques détaillées de Statistique Canada montrent des variations plus accentuées que ne le laissent prévoir les résultats du recensement de 1971. *Les Classes en 2001*, en plus de présenter des projections relatives à la taille de trois groupes de population d'âge scolaire du Canada d'ici le début du siècle prochain, examinent leur incidence sur le plan des effectifs scolaires, de l'embauche des enseignants, des finances et des possibilités d'emploi pour les jeunes.

Deux facteurs d'ordre démographique, la fécondité et les migrations, ont refaçonné la population d'âge scolaire. La baisse du taux de fécondité (c'est-à-dire du nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer), qui s'était amorcée vers le début des années 60, s'est fait plus prononcée que prévu. La diminution du nombre de naissances qui en a résulté, immédiatement après l'explosion démographique de l'après-guerre, a pour effet de faire fluctuer la population des jeunes, touchant chaque groupe d'âge à tour de rôle; d'abord celui des 5 à 13 ans (groupe d'âge du primaire), puis celui des 14 à 17 ans (secondaire) et, enfin, celui des 18 à 24 ans (postsecondaire). Une période d'environ dix ans sépare les pointes et les creux au sein de chaque groupe d'âge.

Le nombre d'enfants du groupe d'âge du primaire, qui était de 3,69 millions en 1976, devrait continuer à régresser jusqu'au début des années 80; il devrait alors s'établir à 3,29 millions. Il y aura alors une certaine stabilité pendant quelques années, puis une augmentation d'environ 10 p.c. jusqu'au milieu des années 90, où s'amorcera une nouvelle baisse.

Le groupe d'âge du secondaire, qui est en pleine régression, devrait atteindre son creux de 1,46 million en 1990, après avoir diminué d'environ 24 p.c. par rapport au niveau actuel.

Avec le vieillissement des groupes d'âge moins avancés, les mêmes fluctuations toucheront le groupe d'âge du postsecondaire, c'est-à-dire celui des 18 à 24 ans. Les effectifs du postsecondaire ne connaîtront toutefois pas nécessairement le même phénomène de montée et de baisse, de nombreux facteurs sociaux et

économiques entrant en jeu dans les décisions des élèves de poursuivre ou non leurs études. A l'échelle nationale, le groupe devrait atteindre sa pointe en 1982, année où il se chiffrera à 3,34 millions. Il diminuera par la suite pour s'établir, au milieu des années 90, à 2,65 millions.

Les migrations ont neutralisé ou renforcé l'effet de la baisse de la natalité. Dans l'ensemble, en 1977-1978, le Canada a gagné en moyenne 1,5 résident par 1 000 habitants, ce qui représente un gain total de 34 700. Les migrations ne se sont toutefois pas réparties de façon égale parmi les provinces. Citons par exemple les cas de l'Alberta et du Québec, où les chiffres extrêmes ont été relevés. L'Alberta a connu une migration nette de 34 000 résidents, ce qui donne un taux de 17,9 par 1 000 habitants, presque trois fois supérieur à celui qui avait été enregistré à peine quatre ans plus tôt. Le Québec a, pour sa part, subi une perte nette de 45 000 résidents, soit un taux de -7,2 par 1 000 habitants, par opposition à une perte de 2 000 résidents et à un taux de

-0,3 pour 1 000 habitants en 1973-1974.

Conformément à ces tendances démographiques, les projections relatives aux trois groupes d'âge scolaire des provinces de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan laissent croire que la prochaine augmentation sera bien inférieure au sommet atteint lors de l'explosion démographique de l'après-guerre et que la baisse qui suivra sera plus prononcée que jamais. En revanche, la taille des groupes d'âge de l'Alberta et de la Colombie-Britannique devrait connaître avant le début du siècle prochain une croissance égale ou supérieure à celle de l'explosion démographique.

Les Classes en 2001 présentent quatre projections différentes de la population d'âge scolaire, à l'échelle nationale et par province. Des graphiques et des tableaux exposent les données de base, autant rétrospectives que de projection. On peut obtenir cette publication gratuitement en s'adressant à la division de l'Éducation, des Sciences et de la Culture, Statistique Canada, Immeuble principal, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Qualité de l'eau dans les Grands lacs

Le gouvernement du Canada a transmis à la Commission mixte internationale (CMI) sa réponse officielle aux recommandations formulées par cet organisme à l'intention des gouvernements dans son cinquième rapport annuel sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario, qui viennent d'achever une étude exhaustive des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands lacs sur la base du rapport de la CMI, reconnaissent l'importance des problèmes visés par les recommandations. Dans une réponse commune, ils ont informé la CMI de l'état précis des programmes et autres mesures institués par le Canada, tant sur le plan fédéral que provincial, en vue du règlement de ces questions. Ils réaffirment par ailleurs leur volonté de continuer à accorder une haute priorité aux programmes relatifs aux Grands lacs et à encourager la collaboration de tous les ordres de gouvernement afin de réaliser les objectifs de qualité de l'eau établis dans l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Programme belgo-québécois

Un Programme mixte belgo-québécois de voyages et d'échanges a été mis sur pied, au Québec, par le ministère québécois des Affaires intergouvernementales et le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports d'une part, et par le ministère belge de l'Éducation nationale et de la culture française d'autre part.

Ce programme, qui vise à favoriser et multiplier les échanges culturels entre de jeunes Québécois et de jeunes Belges francophones, est ouvert à l'ensemble de la population. Toutefois, au moins 75 p.c. des participants devront être âgés de moins de 30 ans; une aide financière leur sera accordée.

Deux types de stage seront offerts aux personnes intéressées.

On obtiendra les détails financiers et des explications supplémentaires sur le programme d'échanges belgo-québécois en s'adressant au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 1035, rue de Lachevrotière, 7e étage, Québec, Canada, G1R 5A5.

(Liaison, publication de l'Université de Sherbrooke.)

Faire connaître la nature aux aveugles qui vivent dans les villes

Le journal *Le Droit d'Ottawa* publiait, le 28 février dernier, un article de Mme Colette Duhaime sur un sociologue retiré à la campagne qui a créé un sentier spécialement aménagé pour les aveugles. Il semble que ce soit la seule expérience du genre au Canada. Voici de larges extraits de cet article.



M. Jean-Paul Denis montrant la maquette du sentier qu'il a créé.

“Si vous recevez une branche dans la figure, ne vous affolez pas. Pour les arbres, la seule façon de communiquer avec vous, c'est de vous embrasser.”

Ce n'est peut-être pas la première phrase que M. Jean-Paul Denis dit aux aveugles qui viennent à sa ferme, mais c'est sans aucun doute l'une des plus belles. Sociologue de profession, mais d'abord et avant tout profondément amoureux de la nature, M. Denis a décidé de devenir interprète de la nature, il y a quelques années, quand il s'est retiré sur sa terre de Notre-Dame-de-la-Paix (Québec).

Il a réussi à concevoir un sentier d'environ 450 m entièrement aménagé pour les aveugles.

Certes, M. Denis ne travaille pas seulement pour les aveugles et il reçoit très souvent des groupes d'écoliers, mais tout son travail de recherche est orienté vers les handicapés visuels “dont plusieurs, dit-il, sont capables de discerner des formes primaires et certaines couleurs”.

A leur contact, M. Jean-Paul Denis a beaucoup appris et il est en mesure de dire aujourd'hui que son sentier de la nature répond aux attentes des aveugles qui viennent le visiter. Entre autres, après plusieurs années de tâtonnement, M. Denis a réussi à construire un panneau indicateur à l'intérieur duquel est glissée une planchette où sont décrites toutes les caractéristiques d'une plante ou d'un arbre. Le texte est écrit en braille; la planchette est reliée à la plante par une corde, ce qui permet aux aveugles de palper la plante sous tous les angles. (Naturellement, cette méthode endommage souvent les plantes et, pour pallier ce problème, M. Denis doit changer les panneaux de place afin de trouver une plante intacte.)

Les aveugles sont également appelés à toucher les espèces décrites. Ils peuvent ainsi, à travers leur sens du toucher, mieux découvrir cette nature à laquelle ils ont si rarement accès.

M. Jean-Paul Denis explique en effet à

quel point les aveugles qui viennent parcourir le sentier de la nature sont appelés à faire des découvertes. “Pour ces gens qui vivent très souvent en milieu urbain, parcourir le sentier est une véritable aventure. Ils prennent contact avec la nature et apprennent à la connaître et à l'aimer.”

En fait, M. Denis vise surtout à faire aimer la nature. Il considère que l'identification est très importante, mais il croit qu'il faut d'abord aimer les plantes avant de les connaître dans toute leur spécificité. La devise du centre d'interprétation de la nature *Les Bois Mêlés* est d'ailleurs “Connaître pour aimer et aimer pour protéger”.

“Il faut ravir les enfants, poursuit M. Denis, leur mettre de la beauté dans les yeux plutôt que de leur faire apprendre les noms latins des plantes...”

Tout en ne rejetant pas la nécessité d'identifier correctement les plantes, M. Jean-Paul Denis accorde beaucoup plus d'importance à la découverte de tout notre environnement. “Même si l'on sait que l'on a plus de 300 espèces et sous-espèces dans un territoire donné, ça ne nous donne pas grand-chose. Mais si l'on sait pourquoi telle espèce de violette prolifère dans un environnement donné, on commence à comprendre les choses importantes”. Pour lui, l'identification des plantes n'est donc qu'une étape vers une compréhension plus globale des choses.

M. Denis travaille en étroite collaboration avec l'Institut canadien des aveugles et il reçoit toujours les groupes lui-même.

Avant de s'aventurer dans le sentier gazonné, les visiteurs aveugles sont d'ailleurs invités à parcourir avec leurs doigts une maquette du sentier. Le filin qu'ils devront toujours garder en main pour ne pas se perdre est indiqué par une série de petits clous. Tout en guidant les doigts des aveugles le long de ce sentier miniaturisé, M. Denis explique aux visiteurs quel est le type de terrain et les dénivellations qu'ils rencontreront dans le sentier. Pour ceux qui ne savent pas lire le braille, M. Denis a également enregistré des cassettes explicatives. “A la fin du sentier, peut-on entendre sur cet enregistrement, vous entendrez le ruisseau. Aujourd'hui, il ne chante que pour vous et il sera sans aucun doute heureux de recevoir des visiteurs.”

Un peu comme son ruisseau, c'est avec beaucoup de chaleur que M. Jean-Paul Denis reçoit les visiteurs qui viennent lui rendre visite.

F. Roy

La plus ancienne bibliothèque militaire canadienne fut créée en 1817



Intérieur de la Cambridge Military Library.

Sentinelle

La plus ancienne bibliothèque militaire du Canada se trouve à Halifax (Nouvelle-Écosse) et sa création remonte à 1817.

Pendant la guerre de 1812, les forces britanniques percevaient des droits de douane à Castine (dans le Maine) comme si c'était un territoire anglais. Au moment de leur départ, en 1815, la somme ainsi perçue s'élevait à 10 750 livres sterling; on la garda à Halifax et on l'appela "Caisse de Castine".

Deux ans plus tard, le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, le comte de Dalhousie, utilisa cette caisse pour créer la bibliothèque de la garnison d'Halifax et fonder un modeste établissement d'enseignement qui allait devenir l'Université Dalhousie. Il affecta 1000 livres sterling à la bibliothèque qui ouvrit bientôt ses portes.

En 1886, la bibliothèque fut transférée au *Royal Artillery and Royal Engineers Park* où elle se trouve encore aujourd'hui, à l'ombre de la citadelle d'Halifax. Ce déménagement fut rendu nécessaire quand elle hérita des livres de la bibliothèque de la garnison de Corfou, cette île de la Méditerranée qui fut occupée pendant près d'un demi-siècle par les troupes britanniques. La collection considérable de la bibliothèque de Corfou fut entièrement remise à la bibliothèque d'Halifax; elle s'y trouve toujours et beaucoup de livres portent encore le cachet "Propriété de la garnison de Corfou".

En 1902, la bibliothèque changea de

nom: elle devint la *Cambridge Military Library* en l'honneur de duc de Cambridge qui fut pendant presque 40 ans commandant en chef de l'armée britannique. En 1905, les autorités militaires britanniques cédèrent la bibliothèque aux autorités militaires canadiennes qui en sont toujours responsables. A l'heure actuelle, l'on est en train de cataloguer les livres selon la classification de la bibliothèque du Congrès. Ceci permettra aux autres bibliothèques, aux universités et au public d'avoir accès à un vaste choix de livres (*Sentinelle*, décembre 1978.)

Subvention au CELAT

Le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de l'Université Laval (CELAT) a reçu récemment une subvention de \$55 000 du ministère québécois des Affaires culturelles. Cette somme lui permettra de poursuivre l'organisation des archives de folklore.

Outre sa fonction de recherche et d'enseignement pour laquelle il bénéficie de subventions gouvernementales, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de l'Université Laval supplée temporairement les archives nationales en ce qui a trait à la conservation et à la mise en valeur d'archives folkloriques considérées comme des biens culturels intéressants toute la collectivité québécoise.

Nouveau procédé pour laminier à chaud de l'acier plat

La société Stelco (Steel Company of Canada) a mis au point un procédé qui, selon elle, permet d'accroître la productivité à un prix de revient inférieur.

Dénoté "Coilbox", le procédé est utilisé pour laminier à chaud des barreaux plats d'acier dans un dispositif qui maintient la température durant le temps nécessaire à la passe de l'acier dans les laminoirs de finition.

Le dispositif, que Stelco compte installer à ses ateliers de Hilton au début de l'an prochain, est conçu pour réduire la consommation d'électricité, la puissance motrice et la dimension de l'installation.

Dans le procédé actuel, dit horizontal, l'acier rougeoyant se refroidit si vite que le barreau engagé dans les laminoirs de finition ne peut mesurer plus de 90m de long.

Dialogues franco-canadiens

...Le Centre culturel canadien, de concert avec une chaîne française de radio, organise des rencontres entre Canadiens et Français de marque et cherche à expliquer aux auditeurs français ce qui se passe au Canada. Ces "Dialogues franco-canadiens" font suite, sur les ondes de France-Culture, à des Dialogues franco-italiens, franco-allemands et franco-britanniques.

Se présenteront tour à tour Gérard Pelletier, Paul Lacoste, Charles Perrault, Marcel Pepin, Louis Sabourin, Marie-Andrée Bertrand, Keith Spicer, Paul-D. Normandeau, John Meisel, Gérard Bergeron et Jacques Grand'Maison, qui s'entretiendront avec des hôtes aussi prestigieux que Claude Julien, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, et Robert Mallet, chancelier des universités de Paris.

A peu près toutes les facettes de la vie contemporaine seront abordées: l'université, le patronat, la pratique syndicale, la francophonie et le tiers-monde, les nouvelles formes de déviances, le multiculturalisme, la voie maritime du Saint-Laurent, la culture et la politique, les systèmes politiques, et la spiritualité.

Le premier entretien, qui sera diffusé en avril, s'est déroulé entre l'ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier, et M. Claude Julien. La formule est toute simple, il n'y a pas d'animateur.

Extrait d'un article de M. Robert Décaray publié dans *Le Devoir* du 13 mars.

La chronique des arts

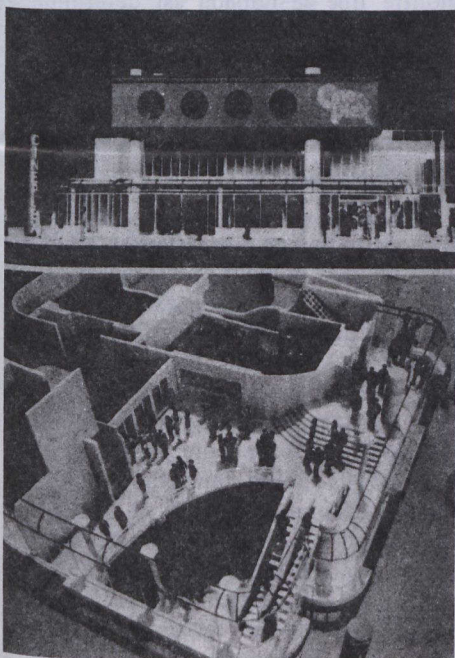
Festin cinématographique

Le centre Eaton de Toronto inaugurera bientôt un ensemble exceptionnel de 18 salles de cinéma (chacune pouvant accueillir de 50 à 120 personnes), avec un restaurant-théâtre de 300 places, appelé *Le Cabaret*, et une "salle commune" qui pourra être utilisée pour exposer des peintures.

Cineplex, tel sera son nom, projettera de nombreux films que l'on ne peut voir nulle part ailleurs à Toronto, notamment des films étrangers, des films "ethniques" (choisis d'après l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour les nombreuses communautés culturelles de la ville), des films américains à distribution limitée et des rétrospectives.

Une projection de diapositives sur un écran en plein air donnera un avant-goût des films que l'on peut voir à l'intérieur; une distributrice automatique émettra des billets avant les séances, ce qui évitera les longues files d'attente.

M. Taylor, président du Cineplex et MM. H.S. Mandell et Garth H. Drabinsky (réalisateur du film *The Silent Partner*), ses associés, disent que c'est là une entreprise unique. Selon, M. Taylor, les amateurs de cinéma se sont habitués récemment aux cinémas multiples. "Mes associés et moi, a-t-il dit, avons créé en 1948 le premier cinéma du monde qui ait deux salles, le cinéma *Elgin* d'Ottawa."



Vue d'ensemble de Cineplex au centre Eaton de Toronto.

La pièce "Les Canadiens" présentée à Ottawa



Dans l'ordre habituel, assis au premier rang: Pierre Tétrault, Fiona McMurrin, Jean Ricard; au deuxième rang: John Jarvis, Ken Parnell, James Rankin et Gilles Savard.

Le théâtre Passe-Muraille a présenté à Ottawa, au début du mois de mars, une pièce de Rick Salutin, écrite avec l'aide de Ken Dryden, le célèbre gardien de buts de l'équipe de hockey de Montréal, *Les Canadiens*. Le nom de l'équipe sert d'ailleurs de titre à la pièce.

Il s'agit d'une pièce sur la province de Québec et le Canada utilisant le hockey comme une métaphore, et une pièce sur le hockey se servant du Québec et du Canada comme cadre.

L'histoire commence sur les plaines d'Abraham en 1759 lorsqu'un soldat canadien-français jette son fusil à son fils, le fusil devenant alors un bâton de hockey.

Grâce à une excellente mise en scène, les sept acteurs jouent plusieurs rôles et multiplient ainsi les personnages, faisant surgir sur la scène protagonistes de l'histoire et héros du Forum (patinoire de Montréal où jouent les Canadiens), tels que Maurice Richard ou Jean Beliveau.

Le spectateur se laisse facilement prendre au jeu plein de naturel et de brio des acteurs. (L'on a presque envie de scander du pied quand la musique vient encourager les joueurs, comme on le fait au Forum.)

Un panneau lumineux suspendu, semblable à celui qui indique buts et punitions au Forum, permet, par une phrase ou une date, de savoir à quelle époque ou à quel moment de la journée se passe la scène.

Notons enfin que, tout au long de la pièce, les acteurs s'expriment en français ou en anglais selon les besoins du scénario.

Citrouille à Paris

La compagnie québécoise Le Théâtre du Bois de Coulange, a présenté en février, au Biothéâtre de Paris, *Citrouille*, pièce d'un auteur québécois, Jean Barbeau.

La pièce raconte l'histoire d'un traquenard tendu par trois jeunes femmes qui veulent se venger sur un mâle des contraintes que la société masculine impose à la condition féminine.

La mise en scène est l'oeuvre de Jean-Marie Lemieux, directeur de la Compagnie. Les quatre personnages sont joués avec brio par Marthe Turgeon, Josée La Bossière, Ginette Morin et Jean-René Ouellet.

Nouvelles brèves

Le ministre des Finances a annoncé récemment que le gouvernement entendait déposer une nouvelle loi sur les subventions aux municipalités, loi qui augmenterait de \$25 500 000 les subventions versées aux municipalités en remplacement des impôts fonciers à la fin d'une période d'instauration graduelle de quatre ans. Le gouvernement fédéral verse quelque \$148 000 000 par année en subventions à plus de 2 000 municipalités.

Cette année, le Toronto Dance Theatre célèbre ses dix ans d'existence. En plus de la compagnie elle-même, qui compte 14 danseurs et trois directeurs artistiques, le Toronto Dance Theatre comprend une école de danse que fréquentent chaque année plus de 300 étudiants.

Les deux pavillons du nouveau campus de l'Université du Québec à Montréal portent les noms de *Judith Jasmin* (1916-1972) qui fut comédienne, réalisatrice et reporter à Radio-Canada, et *Hubert Aquin* (1929-1977), journaliste et romancier.

M. Mavor James Moore, originaire de Toronto (Ontario), a été nommé au poste de président du Conseil des arts du Canada. M. Moore était auparavant professeur de théâtre à l'Université York.

À la suite de la mort de deux nourrissons dans des réserves indiennes du nord de l'Alberta, un équipe spéciale d'enquête a reçu instruction de dresser un bilan de l'état de santé et des logements des autochtones dans les plus brefs délais. Les rapports sur les décès des nourrissons n'indiquent pas cependant la possibilité d'une épidémie.

Le ministre des Pêches et Océans a annoncé le mois dernier que, pour la période du 1er avril au 31 décembre 1978, plus de 900 prêts (soit une somme totale de \$16 338 181) avaient été consentis dans le cadre de la Loi sur les prêts accordés pour aider les activités de pêche.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Le père Tom Coughlin, qui fut le premier sourd à être ordonné prêtre (7 mai 1977) en Amérique du Nord était à Ottawa du 9 au 11 mars pour prêcher une mission spéciale de carême pour les sourds. Il s'est rendu par la suite à Toronto et Winnipeg pour prêcher d'autres missions semblables. Depuis son ordination, le père Tom Coughlin a consacré toute sa vie à aider ceux qui comme lui souffrent de surdité.

Selon les estimations, le nombre de gros bovins et de veaux au Canada (sans Terre-Neuve), le 1er janvier 1979, était de 12 328 000 contre 12 869 500 le 1er janvier 1978, soit une diminution de 4 p.c. Le nombre de vaches de boucherie a été estimé à 3 739 000, contre 3 949 200 le 1er janvier 1978. Le nombre de moutons et d'agneaux au Canada (sans Terre-Neuve) était de 420 800 contre 388 900 le 1er janvier 1978, soit une augmentation de 8 p.c.

Les questions... (suite de la page 2)

des pêcheries de l'Atlantique et sur une formule permettant le règlement définitif du différend frontalier dans le golfe du Maine au moyen du recours au règlement obligatoire par tierce partie.

La coopération canado-américaine

La conduite des relations du Canada avec les États-Unis est notre plus grande priorité bilatérale et nous appelle à nous dépasser constamment. Nonobstant la diversité et la complexité des questions bilatérales, les relations que nous entretenons avec notre voisin le plus proche et le plus important ont rarement été meilleures. Les liens intimes qui existent entre le Canada et le gouvernement Carter se caractérisent par un dosage particulier de bon sens, de familiarité et d'estime réciproque. En 1978, les réalisations ont été impressionnantes: le nouvel Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et des discussions sur la pollution atmosphérique transfrontière; la coopération sur le projet du gazoduc du Nord, d'importantes études bilatérales sur une réserve stratégique de pétrole et des échanges d'électricité en vrac; un accord conclu par les négociateurs spéciaux sur la gestion des pêches de la côte est; un niveau d'échanges bilatéraux sans précédent. Pour 1979, nous prévoyons une meilleure coordination en matière d'énergie, l'amélioration de l'environnement

commercial au terme des Négociations commerciales multilatérales, des progrès en vue du règlement des derniers différends frontaliers dans les océans Pacifique et Arctique et la conclusion d'un accord relatif aux pêches sur la côte ouest. Il est certain que les consultations étroites sur les questions internationales se poursuivront sur des sujets comme la Namibie, le Moyen-Orient et Chypre; les droits de la personne et les réfugiés; la non-prolifération nucléaire et le désarmement.

Europe occidentale et Japon

En 1978, nous avons poursuivi nos efforts pour donner corps aux relations économiques du Canada avec la Communauté européenne et les principaux pays d'Europe de l'Ouest. La visite de M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, a été une bonne occasion d'évaluer les activités de coopération industrielle lancées aux termes de l'accord-cadre et d'orienter les futurs travaux. Le gouvernement a renouvelé son appui à l'intégration économique et politique de l'Europe tout en soulignant qu'il importe que les intérêts fondamentaux du Canada soient pleinement pris en compte par les Neuf. Nous avons cherché à stimuler la dimension économique de nos relations bilatérales avec la RFA et la France en particulier, mais aussi avec l'Italie. Les visites du premier ministre dans plusieurs pays d'Europe, et la visite au Canada du premier ministre de France, M. Barre, ont montré que le Canada est déterminé à raffermir ses relations avec l'Europe. Nous comptons, en particulier, parvenir à un niveau d'échanges économiques proportionnel à l'importance des économies canadienne et européenne et à la qualité de notre dialogue politique.

Les efforts déployés l'année dernière pour amplifier et diversifier les relations économiques et politiques avec le Japon ont donné lieu à des accords sur l'amélioration des garanties nucléaires et sur les pêches ainsi qu'à une augmentation satisfaisante des contacts au niveau politique. Les relations économiques du Canada avec le Japon ont encore pris de l'expansion en 1978, et la deuxième réunion du Comité économique mixte qui se tiendra à Tokyo la semaine prochaine devrait contribuer à maintenir ce rythme. Cette année, le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon sera l'occasion d'augmenter les contacts et les activités politiques et culturelles.